

VILLE DE LEWARDE

Janvier 2019

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

En ce mois de janvier, le Président de la République organise un grand débat national afin d'être à l'écoute des Français.

Cette méthode, outre les multiples questions légitimes sur le cadrage, l'efficacité ou la finalité nous pose à tous des questions sur le fonctionnement de notre démocratie.

Une démocratie se construit d'abord sur le plan local.

On présente le projet, on échange avec la population concernée ce qui permet de l'amender ou même de l'abandonner s'il se révèle inutile.

Si le projet est mis en œuvre, il faut l'évaluer pour le faire évoluer.

Mais en aucun cas, il ne doit être imposé d'en haut avec la certitude d'avoir raison.



Votre Maire,
Denis MICHALAK

Listes électorales, modalités d'inscription

A l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2019 et les démarches d'inscription des électeurs sont simplifiées.

Aujourd'hui, les électeurs peuvent :

s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 ;

Déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier reste possible ;

Cette modification est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Cette évolution entraînera l'inscription directement :

Des jeunes majeurs désormais sur le REU, suite au recensement citoyen opéré par les communes, et mis à jour, le cas échéant, lors de la journée de défense et citoyenneté,

Des personnes naturalisées ou les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

L'automatisation des radiations continue de s'effectuer pour les personnes décédées, inscrites dans une autre commune ou privées de leur droit de vote par le juge.

Un petit rappel pour les élections européennes du 26 mai 2019, chaque électeur doit :

Être âgé de 18 ans, au plus tard le 25 mai 2019 ;

Être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union Européenne ;

Jouir de son droit de vote en France ou dans son pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne ;

Apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.

Bonne retraite Jocelyne



Madame Jocelyne « Jojo » Szymczak a quitté ses fonctions. Elle a fait valoir ses droits à la retraite après 35 ans de travail.

Monsieur le Maire, les élus de la municipalité et ses collègues lui souhaitent une longue et heureuse retraite.

Madame Szymczak après plusieurs emplois dans le secteur privé fut mère au foyer pendant une dizaine d'années afin de s'occuper de sa famille.

Elle a été, ensuite, assistante maternelle avant de terminer sa carrière comme agent territorial dont la fonction était d'animer, à l'école, le temps de garderie, le matin et le soir, ainsi que de surveiller les enfants, pendant le temps de restauration du midi.

Parents et enfants n'oublieront pas la bienveillance maternelle dont elle a entouré « nos petits » chaque jour.

Madame Szymczak est remplacée par Madame Bacu depuis la rentrée scolaire de janvier.

Environnement

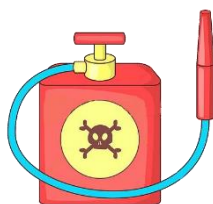
Stationnement des véhicules

Des stationnements réglementés sont à disposition des automobilistes dans certaines rues de la commune. Dans ce cas, l'utilisation de ces aires est obligatoire et le stationnement sur les trottoirs interdit. Pour tout autre cas, si le stationnement sur le trottoir est inévitable, il est indispensable de laisser un passage d'au moins 90 cm pour permettre aux piétons d'emprunter ce trottoir en toute quiétude. Respecter ces consignes relève du civisme

Propreté des rues

Il est rappelé aux habitants que le nettoyage des trottoirs et des caniveaux face à leur habitation leur incombe.

Vente de pesticides aux particuliers interdite dès le 1^{er} janvier 2019



La vente de pesticides de synthèse, produits phytopharmaceutiques, aux particuliers est interdite depuis le 1er janvier 2019 : il n'est donc plus possible pour les jardiniers amateurs d'en acheter, d'en utiliser et d'en avoir en stock.

Les déchèteries de la CCCO sont à même de collecter ces produits.



Habitat durable

Vous pouvez bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation.

Permanences à la CCCO avenue du bois à Lewarde les mercredis 6, 13, 20 février.

Contact au 03 21 16 99 44 ou pig.ccco@citemetrie.fr

Téléthon

Trois associations lewardoises se sont investies dans cette action caritative et cette aventure solidaire dans le but d'aider à vaincre les myopathies.

Le PPCL a organisé un tournoi amical de tennis de table le 8 décembre.

En présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints, une trentaine de pongistes ont répondu présents à l'invitation d'Hervé DENIS, organisateur de la manifestation. Les visiteurs ont été accueillis de 15h à 24h dans une ambiance très amicale, entretenue par les résidents du foyer de vie d'Auberchicourt qui s'étaient déplacés pour la confection des crêpes. 700€ récoltés et reversés à l'AFM (association française contre les myopathies).



Les p'tits louwardois, association des parents d'élèves, a procédé au sein de l'école primaire à un lâcher de ballons et vendu des gâteaux confectionnés par l'atelier cuisine de **l'association culture et liberté.** 265,50 € ont été récoltés.

Secouristes

Cette annonce peut vous intéresser.

Vous avez plus de 16 ans, l'association peut vous assurer une formation aux premiers secours.

L'association invite les personnes souhaitant s'investir dans le but de participer à des dispositifs de secours et à la maraude médicalisée à destination des sans-abri à contacter les secouristes.

Pour toute information : udiom59@ordredemaltefrance.org ou M. Jérémie Chéron, président, 06 65 56 18 28

Société de chasse

La société organise un super loto le dimanche 10 février, salle des fêtes Henri Martel.

Les joueurs seront accueillis dès 12 h pour un début des jeux à 15 h.

Il est possible de réserver au 06/04/47/80/38 ou 06/61/75/74/00.

Des bons d'achat d'une valeur de 30 € à 150 € sont à gagner ainsi qu'un lot final de 700€.

Une restauration « style brasserie » sera disponible sur place.



Koukiri comédie

Prochains spectacles de « duo sur canapé »

-le 3 février à 16 h, salle Maria Casarès de Sin-le Noble,

-le 8 février à 19 H, salle des fêtes à Waziers

Du képi au casque



L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 12 janvier en présence des membres de l'association, de représentants d'associations amies telles la FNACA, Souvenirs d'Artois.

Messieurs Denis Michalak, maire et André Léger, adjoint ont exprimé leur soutien aux actions entreprises.

Du Képi au Casque est une association de reconstitution historique en matière de matériel et costumes militaires et aussi civils de différentes époques de conflits : années 14 – 18, 39 – 45, guerres d'Indochine et d'Algérie.

Cette association participe activement aux différentes commémorations patriotiques dans la commune et organise des expositions fort appréciées.

Elle est aussi appelée à livrer diverses prestations lors d'évènements de reconstitution historique pour l'instant dans le Nord, le Pas-de-Calais.

Le bureau a été élu dont le président Matthieu Cormont, la secrétaire Anaïs Fatrez, le trésorier Jonathan Mélice.

Pour tout contact : cormont.matthieu@orange.fr

Repas du Parti Communiste

Le dimanche 24 février à 12 h, la cellule lewardoise du parti communiste organise son repas annuel, salle Henri Martel.

Au menu : couscous royal, fromage, café et dessert au prix de 16 € par personne et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. L'animation sera assurée par Cédric.

Paielement et réservation avant le 12 février.

Contact : Madame Masson 06 77 18 58 27, Madame Lahssen 06 75 61 09 58

Travaux au centre d'enfouissement de SUEZ

Des travaux ont débuté en octobre 2018 et se termineront en juillet 2019 (sauf fortes intempéries) sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de LEWARDE.

Madame Françoise Bourgeois, directrice du site, à notre demande, a communiqué des informations sur ces travaux.

Ils se décomposent en trois tranches distinctes, se chevauchant partiellement.

Une première catégorie de travaux consiste à créer des cellules (13 et 14) étanches et dédiées à la réception des déchets.

Ces travaux sont réalisés en différentes étapes dans le respect des obligations réglementaires fixées par arrêté préfectoral.

Ils consistent en :

- la mise en place de la barrière de sécurité passive constituée d'une épaisseur d'un mètre d'argile de très faible perméabilité

- l'installation d'une barrière de sécurité active constituée de géosynthétique étanche,
- le positionnement d'un dispositif de drainage.

Ces travaux sont réalisés par des entreprises extérieures. Ils font l'objet de différents types de contrôle afin de vérifier leur conformité réglementaire (contrôle de perméabilité, vérification de soudures, vérification des épaisseurs de matériaux mis en place).

A l'issue de ces travaux un dossier de synthèse est remis à l'administration qui, après une visite de contrôle sur le site et en l'absence d'anomalie, autorisera la mise en service des alvéoles construites.

Une deuxième catégorie de travaux est dédiée à la construction d'une paroi étanche.

Afin de préparer la seconde phase d'exploitation du site, des travaux préparatoires de gestion des eaux souterraines sont nécessaires en périphérie de cette zone.

Dans ce cadre, une paroi étanche 700 mètres de long environ à une profondeur variant de 10 à 15 m, constituée d'un coulis de bentonite-ciment sera construite, afin de limiter les entrées d'eaux de nappe souterraine alluviale dans l'emprise des futurs travaux.

Les travaux de construction de cette paroi étanche sont programmés de février à juillet 2019.

Le tracé de cette paroi étanche se situe dans l'emprise de bassins lixiviats et eaux pluviales existants. Ces bassins seront démolis et reconstruits préalablement.

Une troisième catégorie de travaux permettra la construction et la démolition de bassins dédiés aux lixiviats et eaux pluviales.

Afin de permettre la construction de la paroi étanche, les différents ouvrages se situant sur son tracé seront détruits et déplacés.

Ces travaux sont planifiés d'octobre 2018 à février 2019.



Restauration scolaire et garderie périscolaire

Le saviez-vous ? Les tarifs appliqués aux élèves Lewardois : 2,10€ par repas en maternelle et 2,25€ par repas en élémentaire ainsi que 1,20€ par heure de la garderie (ouverte uniquement aux parents qui sont à deux à travailler) sont parmi les moins chers de l'arrondissement.

Une mesure concrète de la volonté municipale d'agir en faveur de la jeunesse.

Le cirque éducatif

A vocation pédagogique et à but non lucratif, ce cirque plantera son chapiteau du 13 février au 5 mars 2019 à Sin-le-Noble (près du lycée Rimbaud) et présentera sa nouvelle création : « Couleur de cirque » ou quand le cirque inspire les peintres.

Elle mettra en parallèle les productions circassiennes et des œuvres picturales qui les représentent et qui, pour beaucoup, datent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Sur un écran géant, des peintures seront diffusées faisant écho aux numéros qui se produiront sur la piste. C'est une manière originale de faire se rencontrer les prouesses du cirque et les couleurs de la palette.

Tout renseignement : www.cirque-educatif.com

Autre contact : par téléphone : 03 27 97 19 99, par mail : cirque.educatif59@gmail.com

Opération poules régionales sur la CCCO

Dans le cadre de sa démarche « territoire zéro déchet zéro gaspillage », le SIAVED souhaite proposer aux foyers volontaires résidant sur la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) d'adopter deux poules pour réduire leurs déchets.

Cette action se déroule en partenariat avec le Centre Régional des Ressources Génétiques afin de mettre en valeur le patrimoine avicole de notre région. En adoptant deux poules, les habitants peuvent ainsi participer à la sauvegarde de ces espèces tout en agissant pour l'environnement : une poule peut picorer jusqu'à 150kg de déchets de cuisine et de jardin par an !

La distribution des poules aura probablement lieu en été 2019. Les différentes races seront attribuées en fonction des disponibilités et de la taille des jardins. Cette démarche est limitée à 200 offres sur le territoire de la CCCO.

Une participation de 5 euros par foyer est demandée pour la réservation des poules. Les foyers s'inscrivant dans l'opération seront conviés à un temps d'information obligatoire sur l'élevage des poules et les spécificités de ces races régionales.

Le service prévention du SIAVED se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (prevention@siaved.fr) 09.70.19.21.70.

Colis des aînés

La tradition de la distribution de colis de Noël aux aînés de la commune a été respectée.

Les conseillers municipaux ont distribué ces colis au domicile des personnes ayant des difficultés à se déplacer en mairie.



Ils ont fêté Noël



Dojo club



Ecoles primaire et maternelle



USCL Football

Animations et soins

La Résidence l'Orée du Bois s'ouvre aux aînés de la commune !

Vous avez plus de 60 ans, vous vivez à domicile et vous souhaitez participer à la vie de la résidence et à ses animations ? L'équipe de la résidence l'Orée du Bois, Domaine du château à Lewarde espère vous rencontrer bientôt.

Les animations quotidiennes et les sorties sont, en effet, ouvertes gratuitement à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans de la commune de Lewarde et des alentours !

Que ce soit ponctuellement ou régulièrement, l'essentiel est que tout le monde passe un bon moment et rencontre de nouvelles personnes.

Pour février :

JOUR	DATE	MATIN 10H30	HEURE	APRES-MIDI
LUNDI	4	ATELIER CUISINE	15H00	LOTO
MARDI	5	ATELIER MÉMOIRE	13H00 15H00	ATELIER MANUEL
MERCREDI	6	GYMNASTIQUE DOUCE	15H00	ATELIER MÉMOIRE
JEUDI	7	ATELIER CUISINE	14H30 15H30	SIEL BLEU*
VENDREDI	8	VELO VIRTUEL	15H00	CHORALE
LUNDI	11	ATELIER CUISINE	15H00	LOTO
MARDI	12	QUIZZ	14h15 15H00	ATELIER D'ECRITURE
MERCREDI	13	CREATION DE POMPONS	15H00	ATELIER MÉMOIRE
JEUDI	14	ATELIER CUISINE	14H30 15H30	SIEL BLEU*

JOUR	DATE	MATIN 10H30	HEURE	APRES-MIDI
VENDREDI	15	VELO VIRTUEL	14H30 15H00	ESTHETICIENNE** (sur RDV) ATELIER MANUEL
LUNDI	18	ATELIER CUISINE	15H00	LOTO
MARDI	19	TRICOT	15H00	QUIZZ MUSICAL
MERCREDI	20	GYMNASTIQUE DOUCE	15H00	ATELIER MÉMOIRE
JEUDI	21	ATELIER CUISINE	14H30 15H30	SIEL BLEU*
VENDREDI	22	VELO VIRTUEL	15H00	CHORALE
LUNDI	25	ATELIER CUISINE	15H00	LOTO
MARDI	26	ATELIER MIME	15H00	ATELIER MÉMOIRE
MERCREDI	27	GYMNASTIQUE DOUCE	14H45	FILM : "PENSION COMPLETE"
JEUDI	28	ATELIER CUISINE	14H30 15H30	SIEL BLEU*

*SIEL BLEU est une association proposant des activités sportives adaptées aux personnes âgées, encadrées par des coachs professionnels.

**Les soins esthétiques sont réalisés par Lalie Beauty, esthéticienne. Elle intervient régulièrement à la résidence pour des soins du visage.

Grâce à l'acquisition récente d'un minibus financé par la Fondation de France, les organisateurs peuvent venir vous chercher et vous raccompagner à votre domicile, sans frais supplémentaire.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le 03.27.98.03.66.